

différent de celui de la haute administration. A certaines heures, on l'entendait dire en confidence qu'il aurait voulu n'être occupé qu'à ce soin immédiat des âmes, qui demande beaucoup d'abnégation mais qui offre aussi des consolations bien spéciales. Ses nombreux pénitents l'affectionnaient profondément. Pour être franc jusqu'au bout, nous dirons que cela pouvait même étonner ceux qui n'avaient accoutumé de voir en lui que l'administrateur un peu sévère que nous avons dit qu'il était. Mais c'était bien ainsi. Car, avant tout, Mgr Roy était un excellent prêtre, fidèle à ses exercices, resté disciple de Saint-Sulpice jusque dans la moëlle. Aucune considération d'intérêt personnel n'aurait jamais pu l'empêcher, l'occasion donnée, de se dépenser pour une âme qui venait à lui. Il avait son tempérament, soit ! Mais il avait aussi de la vertu acquise, et beaucoup. On l'a vu, en ces derniers mois, se traîner, à la lettre, à son confessionnal de la cathédrale. Bien souvent, il a rendu à un confrère qui lui était inférieur en dignité ou en âge les plus modestes services dans les fonctions du culte ou auprès des malades. C'est que, sous ses dehors froids et distants, Mgr Roy était bon, foncièrement bon. Nous en savons quelque chose, qu'on nous pardonne de le dire, nous qui le connaissions depuis les jours lointains du Collège de Montréal et du Collège Canadien à Rome. Aussi, est-ce avec une émotion très vive que nous lui rendons aujourd'hui le dernier tribut.

* * *

Mgr Emile Roy était né à L'Acadie, au comté de Saint-Jean, le 11 février 1868. Il était donc dans sa cinquante-deuxième année. Il laisse cinq frères et trois soeurs. Il passa un an au Séminaire de Sainte-Thérèse puis alla suivre ses autres classes au Collège de Montréal. Il disputa constamment le premier rang à des confrères remarquablement distingués, parmi lesquels il nous suffira de nommer M. l'abbé Curotte, le théolo-